### Cas d'une étude d'incidences pour la création d'une cave coopérative dans la ZPS « Costière Nîmoise »



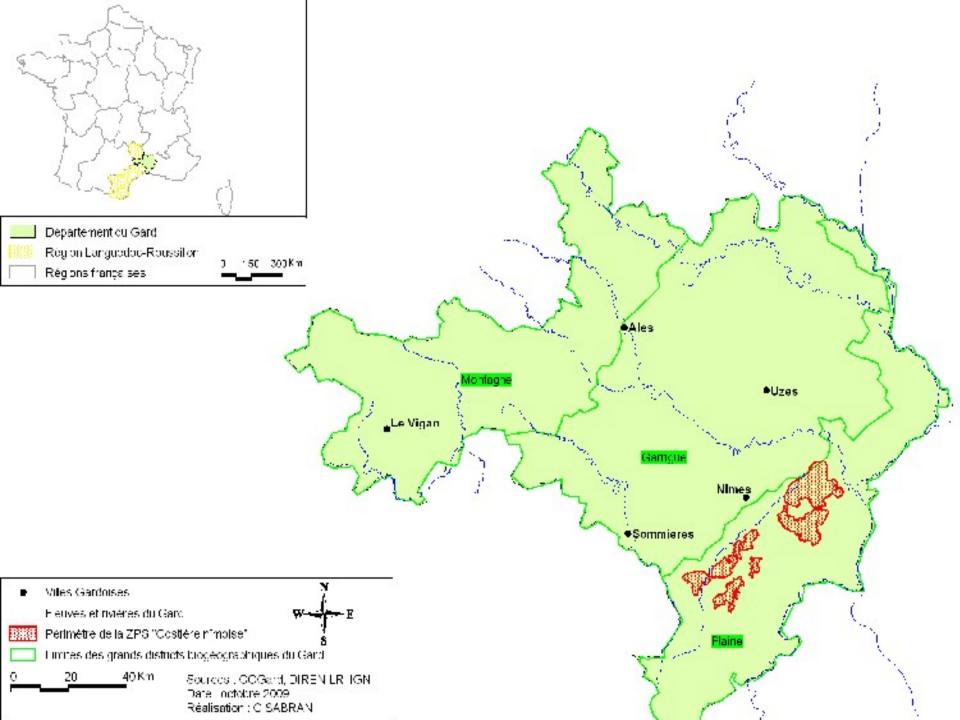
### Centre Ornithologique du Gard



- Association de protection de la nature à but non lucratif
- Objectifs d'étude et de protection de la faune et flore du Gard et des régions adjacentes
- Membre de l'Union d'association Meridionalis
- > 4 salariés permanents et 1 en contrat de 9 mois
- Base de Données de plus de 200 000 données ornithologiques de 1970 à aujourd'hui
- Sollicité pour l'élaboration du volet avifaunistique d'études d'incidences Natura 2000 ou d'études d'impacts

# Cas d'une étude d'incidences pour la création d'une cave coopérative dans la ZPS « Costière Nîmoise »

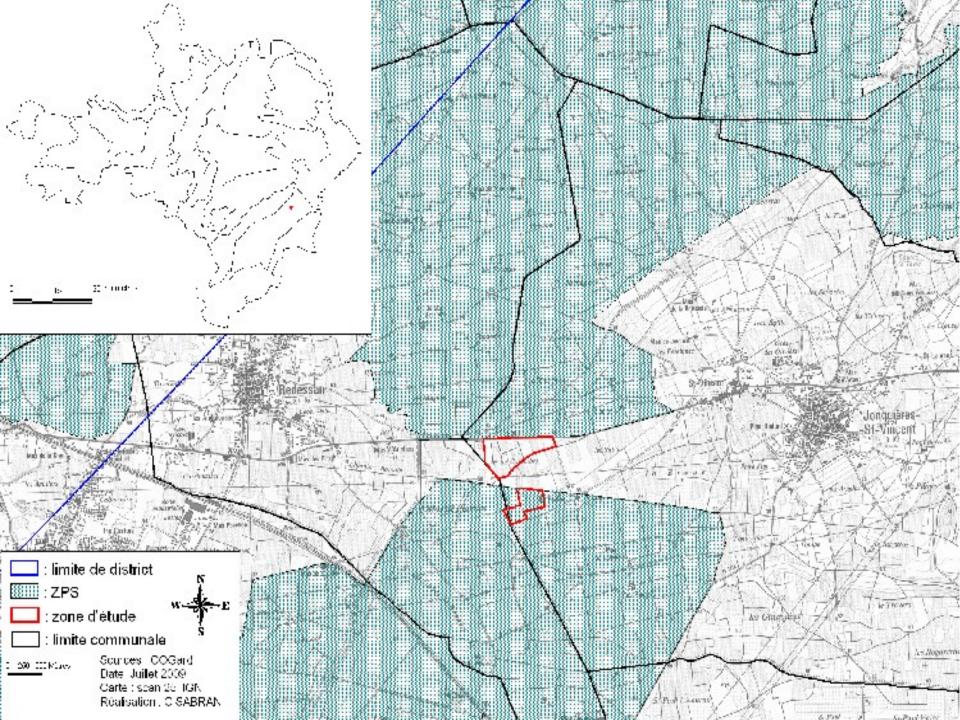
- > La ZPS FR 9112015 « Costière Nîmoise »
  - composée de 6 îlots et concerne 27 communes
  - territoire actuellement dominé par l'agriculture et la viticulture en particulier (AOC Costières de Nîmes)
  - habitats variés dits « en mosaïque »
  - surfaces (13500 ha) délimitées et désignées le 6 avril 2006
  - accueille d'importantes populations d'Outarde canepetière (environ 25 % effectif français 2008) et d'Oedicnème criard
  - DOCument d'OBjectif en cours de rédaction





### Le projet de Cave coopérative

- Fusion de 4 caves coopératives du secteur d'une SCA
   « Les Vignerons créateurs »
- Objectif : résister à la crise viticole, augmenter et assurer la qualité, la sécurité et le respect de l'environnement
- Création d'une cave centralisatrice en zones AOC (Côtes du Rhône, Costières de Nîmes et Clairette de Bellegarde) et respectant la directive de l'INAO
- ➤ Surface du projet de cave d'environ 26 ha + 42,8 ha de bassins d'évaporation + 3,8 ha de bassin d'orage
- Une partie du projet dans la ZPS et une partie mitoyenne
- Obligation de réalisation d'une Etude d'incidences sur la ZPS concernée



### Chronologie des actions du COGard 1/2

- Fin juillet 2008 : contact par SCA « Les vignerons créateurs » pour Elaboration du volet avifaunistique d'une Notice d'Incidences Natura 2000
- Refus du COGard car période défavorable aux études avifaunistiques
- Réalisation d'une extraction et traitement de données issues de la Base de Données + une visite du site pour une première appréciation des enjeux ornithologiques présents en septembre 2008
- Janvier 2009 : SCA commande des inventaires ornithologiques en période favorable

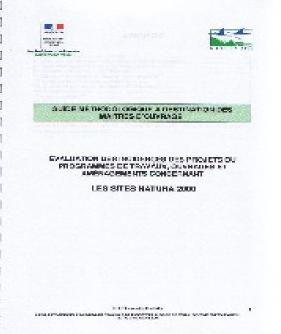
#### Chronologie des actions du COGard 2/2

- Phase de terrain prévue au printemps 2009 :
  - 1 passage diurne par trajet-échantillon pour repérer les oiseaux chanteurs (Outarde canepetière, Cochevis huppé, Pipit rousseline...) et les non chanteurs (Rollier d'Europe, Circaète Jean-le-Blanc...)
  - 1 passage nocturne pour repérer les oiseaux nocturnes (Oedicnème criard, Petit-duc scops, Chevêche d'Athéna...)
  - 1 passage de relevé d'occupation des sols pour estimer le degré d'attractivité de la zone pour les espèces patrimoniales ayant justifiées la ZPS
- Rapport bilan des inventaires en septembre 2009
- Mars 2010 : commande d'un diagnostic avifaunistique des incidences Natura 2000 sur la ZPS à intégrer dans le rapport d'Etude d'Incidences complet
- Rendu fin mars 2010

## Contenu de l'étude proposée par le COGard

- Élaboration selon le format préconisé par les services de l'état :
  - « Guide Méthodologique d'évaluation des incidences des programmes ou projet de travaux, ouvrages et aménagements sur les sites Natura 2000 ». Document DIREN-LR (2009)

 « Cahier des charges type » annexe du cahier des clauses techniques particulières. Document DIREN-LR de 2009





- Présentation du site Natura 2000 concerné
- Définition de l'aire d'étude et du projet
- État des lieux des connaissances actuelles
  - Zonages réglementaires,
  - Consultation de la Base de Données du COGard
  - Cartographie de l'occupation des sols
  - Synthèse des enjeux présents
- Étude des incidences du projet
  - Directes
  - Indirectes
  - Cumulatives
- Conclusion sur les impacts notables
- Proposition de mesures de suppression ou réduction des incidences dommageables

### Des difficultés rencontrées

### I Problème d'informations pour le responsable du projet

- Ignorance du contenu d'une étude d'incidences,
- Méconnaissance des périodes de suivis naturalistes,
- Incompréhension de la notion de mesure d'accompagnement, de réduction d'impact et compensatoire
- □ perte de temps : 3 ans pour réaliser une étude d'incidences Natura 2000 au lieu de 1 an en temps normal

II Méthodologie adaptée à des inventaires avifaunistiques les plus complets possibles dans les limites de temps et de moyens disponibles

Limites des inventaires 2009 : pression d'observation insuffisante.
 1 visite de contrôle hors commande = 11 Rollier d'Europe (dont 4 loges) non détectés lors des inventaires prévus





Méthode d'inventaires appliquée en 2010

A partir de tests réalisés au printemps 2009 par le COGard pour une détection optimum des oiseaux (protocole pour Atlas National des oiseaux nicheurs)

 3 passages diurnes (1 en avril, 1 en mai et 1 en juin) sur des transects de 150 à 300 m selon la taille de la zone d'étude), à raison de 7 à 10 transects par site

 2 passages nocturnes (1 en fin avril, 1 en mi-mai) sur des points d'écoute couvrant le site

D 999 56

71

Les Colombes

les Prades

71

Standin

A Folie d'E. rope (1) A - 1 - 2

TY - Folie d'Albando (1) A - 1 - 2

Fo

### III Notion d'effet significatif ou pas ?

- Pas de recensement de Rollier d'Europe sur la ZPS depuis 2003
- Peu d'éléments connus dans la ZPS sur l'espèce
- Difficulté de comparaison avec les effectifs connus (ZPS, LR, France...)
- Nécessité de prévoir des recensements des espèces ayant justifiées la création de la ZPS (dans le FSD) dans le Docob en cours de rédaction

### Significatif si:

- > 1 % de la population européenne est impactée ?
- > 10 % de la population dans la ZPS ?
- Impacts présumés : abandon, report...

- Mesures de réduction des impacts du projet
  - Localisation alternative du projet (pas possible)
  - Réduction de la taille de la cave coopérative et modification de son emplacement dans une partie moins impactante (fait)
  - Phasage du projet de création de bassins d'évaporation (prévu)
  - Plantation de nouvelle haie de peupliers pour remplacer ceux détruits (prévu)
  - Mise en place de nichoirs à Rollier d'Europe en attendant la maturation des nouvelles haies de peupliers (prévu)
  - Création d'une cuvée « L'oiseau rare » avec 20 centimes d'euros reversés par bouteille vendue pour financer les suivis nichoirs et les populations d'Outarde (en cours)









o,200 par col seront reversés à une association locale de protection de l'environnement.

Cette association, à but non lucratif et à visée environnementale, s'est fixée pour mission la protection du biotope et la sauvegarde de la faune locale. Ses actions ont une influence directe sur notre environnement. Aidez-la à préserver notre coin de paradis tout en vous faisant plaisir!

www.vigneronscreateurs.com

